

# Vocabulaire

## le lexique du roman policier

Attention, il y a deux pages !



### Exercice 1

#### LE MOT POLICIER

Le mot « policier » est apparu en français au début du 17<sup>ème</sup> siècle.

- Il vient du grec polis qui signifie « la ville ».
- Il est composé du radical polic- et du suffixe -ier (qui sert à former des adjectifs et des noms).
- Il est d'abord apparu comme adjectif signifiant “qui concerne l'administration d'une ville, d'un territoire”.
- Depuis le 18<sup>ème</sup> siècle, il est employé aussi comme nom et signifie « membre de la police ».

Complète les phrases avec les mots proposés (une seule combinaison possible à la fin)

- a. Après un cambriolage, un ..... a été chargé de l'enquête.
- b. Pour éviter les vols dans ce quartier, la ..... effectue des rondes la nuit.
- c. Cette enquête n'a jamais été résolue : c'est une énigme .....

### Exercice 2 : À partir de ces mots latins, retrouve des personnages d'enquêtes policières.



victima (animal destiné au sacrifice) : une .....

quaesitus (cherché) : un en.....

detectum (pour découvrir) : un .....

testimonium (témoignage) : un .....

suspectus (soupçonné) : un .....

### Exercice 3 : Complète ces phrases à l'aide de noms de l'exercice 2.

- a. Le commissaire a convoqué plusieurs ..... qui ont assisté à l'accident.
- b. Un homme a laissé des traces de pas sur la moquette : il est le principal .....
- c. Le corps de la ..... a été découvert près de la rivière.

### Exercice 4

Le suffixe -cide vient du latin **caedere** (tuer).

Retrouve chaque nom en fonction de sa(ses) définition(s).

..... : fait de tuer son enfant/personne qui tue son enfant.

..... : fait de tuer une personne.

..... : fait de tuer son père ou sa mère/personne qui tue son père ou sa mère.

..... : fait de tuer son frère ou sa sœur/personne qui tue son frère ou sa soeur.



**Exercice 5**

## LES MOTS DE L'ENQUÊTE

Retrouve les mots qui correspondent à chaque situation décrite.

On mène une **ENQUÊTE** pour débusquer un criminel. Il faut pour cela rassembler le plus d'éléments possible.

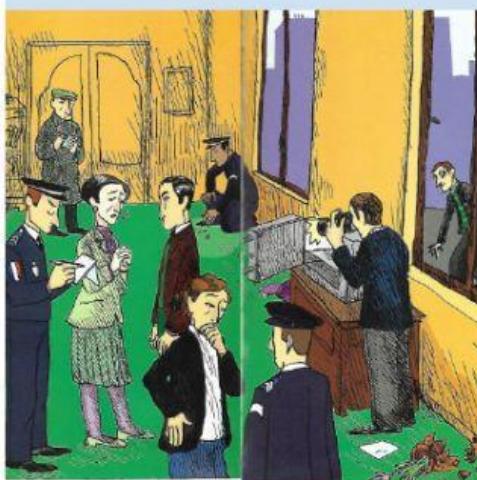
Le **DÉTECTIVE PRIVÉ** enquête pour le compte de personnes ou d'entreprises privées.

L'**INSPECTEUR DE POLICE** mène lui aussi des enquêtes, mais il peut arrêter un suspect pour le mettre en prison.

Le **SUSPECT** est une personne que l'on soupçonne d'avoir commis un acte criminel (vol, agression, meurtre...). Mais il faut des preuves pour vérifier les soupçons.

Les **PREUVES** sont des éléments de l'enquête qui servent à révéler la vérité. Elles sont indispensables pour dire si le suspect est bien le criminel ou non.

Avoir des **SOUPÇONS**, c'est penser qu'une personne a fait quelque chose de mal, sans en avoir la preuve.



Les enquêteurs font parfois des **FILATURES** : ils suivent très discrètement une personne en essayant de ne pas se faire remarquer.

Au cours de l'enquête, on récolte des **INDICES** : un cheveu ou un mégot de cigarette. Le témoignage d'une personne est aussi un indice. Ils permettent de faire avancer l'enquête.

Le **TÉMOIN** est une personne présente sur les lieux de l'événement et qui raconte ce qu'elle a vu ou entendu.

Un **CRIMINEL** est une personne qui a commis un crime : vol, meurtre, attentat, empoisonnement...

Il est en **CAVALE** s'il s'est échappé de prison et s'il est recherché par la police.

La **VICTIME** est une personne à qui l'on a fait du tort. Ainsi, Mme La Pierre est la victime du voleur